

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS332/7  
22 décembre 2006

(06-6146)

---

Original: anglais

## BRÉSIL – MESURES VISANT L'IMPORTATION DE PNEUMATIQUES RECHAPÉS

### Communication du Président du Groupe spécial

La communication ci-après, datée du 21 décembre 2006 et adressée à l'Organe de règlement des différends (ORD), est distribuée conformément à l'article 12:9 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends* (Mémoire d'accord).

---

Le Groupe spécial saisi de la question *Brésil – Mesures visant l'importation de pneumatiques rechapés* (WT/DS332) a indiqué dans sa communication à l'ORD du 18 septembre (WT/DS332/6) qu'il comptait achever ses travaux en décembre 2006. Toutefois, il ne lui sera pas possible de le faire.

Le Groupe spécial estime qu'il remettra son rapport final aux parties pour avril 2007.

---